

# Global Compact Communication On Progress 2020

14/08/2020



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

## A PROPOS DE CE RAPPORT

Cette Communication On Progress présente les priorités et pratiques de la société ID2 en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). Elle décrit nos enjeux et mises en œuvre pour y répondre ainsi que nos progrès accomplis .

### Message de Stéphane CORDIER,

#### Directeur Général

Le respect de l'humain notre priorité chez ID2, passe aussi par le respect de l'environnement, c'est une conviction forte, notre culture d'entreprise. Nous nous sentons concernés par l'importance d'adopter un comportement écoresponsable, notamment avec la croissance d'ID2 qui entraîne une progression de nos consommations énergétiques.



Depuis 2008, nous adhérons au Pacte Mondial des Nations Unies, le *Global Compact France*. Les principes correspondent aux valeurs d'ID2, notamment ceux liés aux conditions de travail et à l'environnement.

Afin de mesurer nos progrès, nous faisons appel à la société ECOVADIS, experte en Responsabilité Sociale des Entreprises. Nos efforts ont porté leurs fruits puisqu'en 2020, l'engagement d'ID2 en matière de RSE nous octroie la médaille Platine d'EcoVadis avec une progression de sa notation à 74/100 ce qui nous situe dans le top 1% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans le même secteur d'activité.

Depuis juin 2020, avec notre rapprochement avec le Groupe Tibco, notre démarche et nos moyens sont renforcés afin de devenir la première ESN Eco-responsable Française.

Je vous invite à prendre connaissance de nos actions réalisées et des résultats obtenus pour l'année 2019, par le biais de ce rapport.

*Stéphane Cordier*

### Dans ce rapport :

Présentation d'ID2	3
ID2 en chiffres	4
Notre engagement au Global Compact	6
Notre notation ECOVADIS	7
Droits de l'Homme	8
Normes Internationales du Travail	9
Environnement	14
Ethique	19



## « *Le talent au cœur des infrastructures* »

« Les hommes et les femmes d’ID2 interviennent au cœur des infrastructures de nos clients afin de les accompagner dans leur transformation numérique, avec toute l’expertise, la proximité et la réactivité d’une structure à taille humaine »

### Nos principales valeurs



L’écoute



L’accompagnement



L’engagement



L’expertise

## Le Groupe ID2 en quelques chiffres



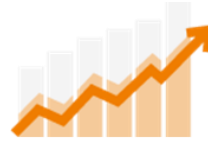
**1991**

La date de création d'ID2



**210**

Le nombre de collaborateurs



**18 M**

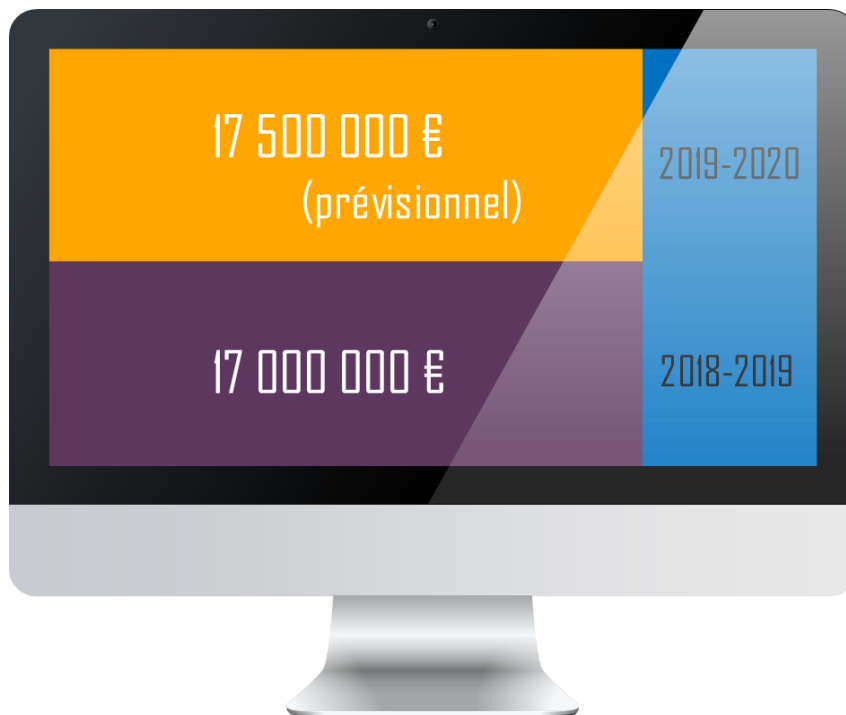
Le CA du groupe en 2018/2019



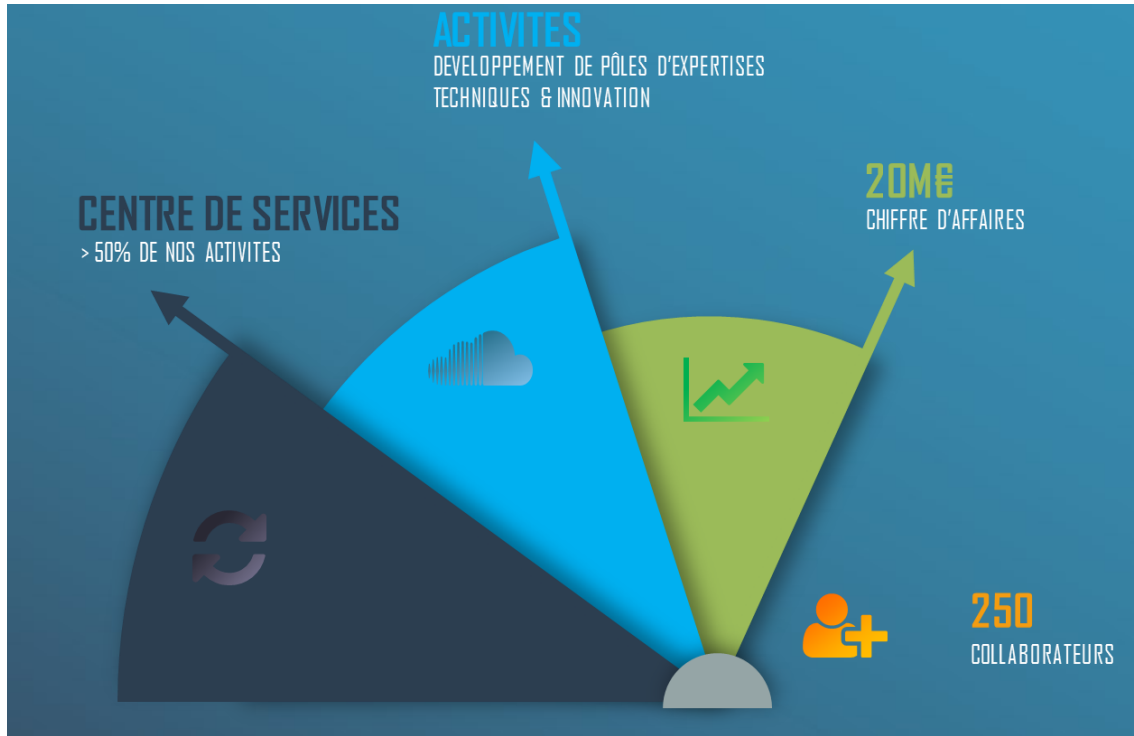
**71/100 - TOP 1%**

Notre classement ECOVADIS pour notre engagement RSE

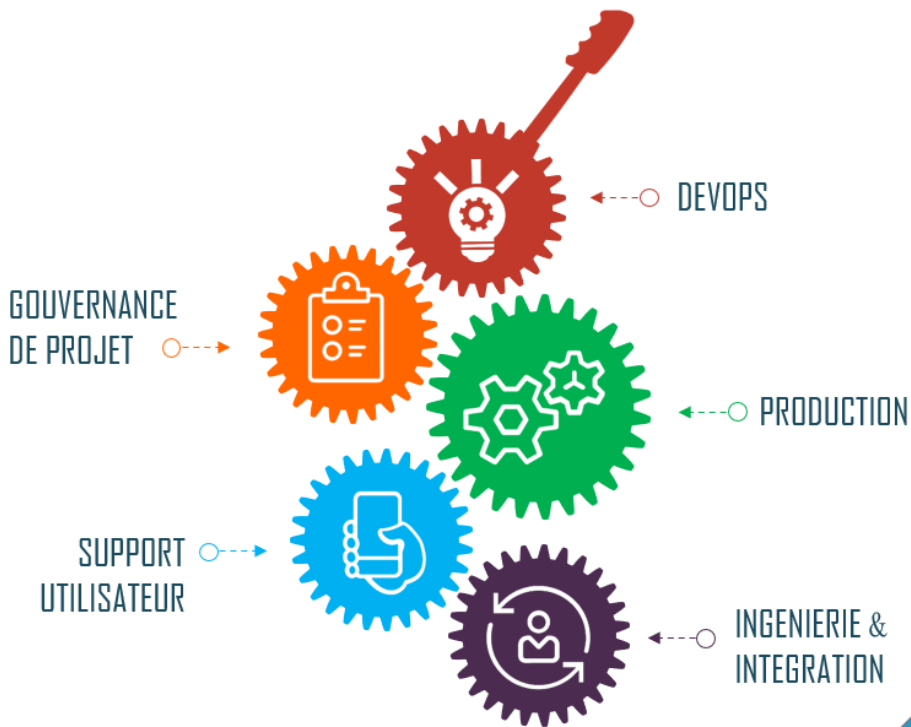
## Notre chiffres d'affaires



# Nos objectifs



# Nos métiers



# Notre engagement au Global Compact France

Depuis le 1er mai 2008, nous sommes adhérents au Pacte Mondial des Nations Unies, celui-ci étant important au regard des valeurs de notre entreprise. Cette année, nous renouvelons notre engagement à appliquer et faire respecter les 10 principes dans les domaines des **droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de la lutte contre la corruption.**

Dans cette optique nous nous engageons à communiquer chaque année les progrès, actions et résultats en matière d'application des 10 principes du pacte mondial (COP). Notre COP est publiée annuellement à date anniversaire de notre adhésion, en conformité avec les directives pour la communication sur le progrès et disponible sur le site du Global Compact



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

## LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT

### DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

### NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

### ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'ex-



# Notre notation ECOVADIS

[EcoVadis](#) gère la première plateforme collaborative offrant des évaluations de la performance développement durable des fournisseurs pour les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Sa méthodologie repose sur 21 critères et 4 thèmes (Environnement, sociale & droits de l'Homme, Ethique, Achats Responsables).

Chaque année, nous nous appuyons sur les résultats de l'audit EcoVadis afin de mesurer nos progrès en matière de RSE et fixer nos futurs objectifs.

ecovadis

**ID2 SA (GROUP)**

a reçu une

**Platinum medal**

pour sa performance RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) EcoVadis

- JUIN 2020 -



Vous recevez ce score/cette médaille sur la base des informations communiquées et des news mises à la disposition d'EcoVadis au moment de l'évaluation. Si des informations ou des circonstances changent sensiblement au cours de la période de validité de la fiche d'évaluation/médaille, EcoVadis se réserve le droit de retirer temporairement la fiche d'évaluation/médaille de l'entreprise, afin de réévaluer et de publier/d'octroyer éventuellement une fiche d'évaluation/médaille révisée.

Valable jusqu'en : juin 2021

EcoVadis® est une marque déposée. © Copyright EcoVadis 2018 - tous droits réservés

# Droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Dans le respect de la législation française, ID2 s'engage au respect des droits de l'homme et au principes de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen .

ID2 est sensibilisée mais n'est pas réellement impactée par des difficultés à les faire appliquer dans son secteur d'activité. Pour autant, l'objectif pour 2019 était de conserver les conditions de travail de l'an passé, évaluées par ECOVADIS sur le critère Social à une note de 80/100.

## Mise en œuvre


Les Directions Générales et des Ressources Humaines restent très vigilantes et en veille permanente sur le respect des droits de l'Homme.

Si cela devait s'avérer nécessaire, les actions rectificatives seraient engagées.

## Mesure des résultats

Notre objectif a été atteint puisque ID2 a maintenu sa **note ECOVADIS de 80/100** pour l'évaluation sociale. ID2 se situe à ce jour dans le « **TOP 1%** » des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier, ce qui démontre sa performance sur ce sujet.

**Aucune violation de ce principe** n'a été constatée cette année.

Objectif	Résultat
Ecovadis 80/100	Ecovadis 80/100 



# Normes internationales du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

*Nous attachons une importance particulière à ce principe car notre activité est basée sur des prestations intellectuelles. Nous avons mis en place une politique orientée sur l'épanouissement et l'évolution de nos salariés. Nos objectifs pour 2019 étaient de conserver le niveau des conditions de travail de l'année passée, évalué par ECOVADIS sur le critère Social à une note de 80/100 et aussi de maintenir nos efforts en matière de formation et d'évolution professionnelle. Lors de l'évaluation de 2020, ID2 a maintenu sa note ECOVADIS à 80/100 pour l'évaluation sociale.*

## Le processus de recrutement chez ID2

Consciente que ses collaborateurs constituent sa valeur ajoutée, ID2 a mis au point une politique de recrutement réfléchi, qui lui garantit de bénéficier des compétences techniques et humaines nécessaires à son succès. Nous recrutons nos collaborateurs indépendamment de leur âge, leur origine, leur religion.

Parmi les 210 collaborateurs ID2, nous comptons 23 femmes en 2019. C'est pour accroître ce nombre déjà peu nombreux dans la profession que nous tenons à **promouvoir l'égalité homme femme grâce à notre plan d'action**. ID2 dispose d'un accord sur ce thème et a défini un plan d'action afin de veiller à respecter ce principe.

Depuis 2010, ID2 est signataire de la **Charte de la diversité** et s'engage aux côtés de 3800 autres entreprises à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein de notre organisation. Notre conviction est que la diversité constitue pour notre entreprise un enjeu économique. En la plaçant au cœur de notre stratégie, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir sur notre créativité et sur notre compétitivité.

Nous mettons en œuvre les actions suivantes :

- ✦ Changement, objectivation et innovation dans le recrutement et les process RH : par exemple, la mise en place du CV anonyme
- ✦ Transparence et communication à l'externe : dans le rapport RSE,
- ✦ sur le site carrière dédié.



## Favoriser l'intégration de travailleurs handicapés

ID2 est partenaire d'ATIMIC, une Entreprise Adaptée spécialisée dans les services en ingénierie informatique. Notre objectif est de favoriser le recrutement, l'insertion et la formation des informaticiens en situation de handicap pour contribuer à leur intégration professionnelle et sociale.



## L'intégration des collaborateurs

L'accueil de nos salariés est une étape essentielle dans leur intégration au sein d'ID2 par le biais notamment des entretiens d'intégration. Ce premier bilan est effectué à l'issue de la période d'essai, en présence du chargé de recrutement et du Responsable ID2, pour faire le point sur les premiers mois au sein d'ID2 et sur le déroulement de la mission.

## Le suivi des collaborateurs

ID2 a mis en place, avec sa Directrice des Ressources Humaines, des entretiens annuels individuels et des entretiens professionnels pour chaque salarié, permettant de faire un bilan sur l'année écoulée, d'évaluer les compétences et l'atteinte des objectifs. Ils permettent de faire le point et d'échanger sur les aspirations en matière de formation et d'évolution de poste.

## La formation

Les axes de formation mis en œuvre par ID2 pour ses collaborateurs répondent à l'orientation de carrière décidée au cours de l'entretien professionnel. ID2 travaille depuis de nombreuses années avec des organismes de formation reconnus tels que Global Knowledge, IB Formation, ORSYS, afin de favoriser l'évolution de ses collaborateurs dans leur parcours professionnel ainsi que les passerelles entre ses silos métiers.

Nous favorisons ainsi l'évolution de nos collaborateurs en organisant des formations et parcours certifiants qui permettent notamment à chaque collaborateur, et indirectement à l'entreprise, de valoriser un savoir-faire et mettre en avant l'expertise acquise (Microsoft, Citrix, Cisco, ITIL...).

Un bilan annuel est ensuite présenté à l'ensemble des salariés ainsi qu'aux délégués du personnel.

En 2019, ID2 a engagé 104 actions de formation. Le coût global de la formation pour ID2 représente 1.62 % de la masse salariale brute annuelle et est supérieure à l'obligation légale de 1,1%.

## Les évènements internes

Tout au long de l'année, nous organisons différents évènements/soirées qui permettent aux collaborateurs ID2 de se rencontrer et d'échanger avec la Direction d'ID2 dans un cadre convivial :

- **Soirée ludique d'été** en juin : Les collaborateurs d'ID2 sont invités à participer à une activité sportive ou culturelle suivie d'un repas convivial.
- **Soirée annuelle d'information** dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice fiscal : Les collaborateurs d'ID2 sont conviés à une présentation de la situation de l'entreprise (financière, sociale, technologique) avant d'échanger autour d'un cocktail.
- **Soirée de fin d'année** : Les collaborateurs d'ID2 et leurs conjoints sont conviés au repas de fin d'année dans un cadre prestigieux, à Paris ou en Ile-De-France.
- **Arbre de Noël** : Les collaborateurs d'ID2, leurs conjoints et enfants sont conviés à un goûter autour d'animations pour les enfants.
- **Soirées à thème** : Par groupe de 10 personnes au maximum, qui traitent d'un sujet technique sous l'égide d'un collaborateur expert ou de nos équipes techniques.



Soirée de fin d'année 2019 à l'Aquarium de Paris

## Les avantages sociaux

### Participation aux bénéfices

La participation aux bénéfices permet aux salariés d'être associés aux gains réalisés par ID2 au cours de l'exercice fiscal (d'octobre à septembre). Pour bénéficier de cet avantage, vous devez avoir au minimum 90 jours de présence dans l'entreprise au moment de la clôture de l'exercice.

### Partenariat Crédit du Nord

Notre partenaire Crédit du Nord propose aux collaborateurs d'ID2 des services personnalisés avantageux :

Prêt personnel au taux de 0% suivant la législation en vigueur


La gestion de vos comptes avec la convention NORPLUS classique ou Premier Gratuite la 1ère année puis ½ tarif les années suivantes, incluant la Carte Bleue et la consultation des comptes sur mobile.

Une offre de taux préférentiels pour tous vos projets immobiliers, résidence principale, secondaire ou locatif

### Mutuelle et prévoyance

ID2 met à la disposition de ses collaborateurs et de leurs familles une assurance performante destinée à couvrir les risques les plus courants (Mutuelle - Frais de santé) et les plus graves (Prévoyance – Décès et Accidents). La participation d'ID2 s'élève à 70% du coût total (Prévoyance et Mutuelle), le complément étant à la charge du collaborateur et prélevé mensuellement sur son salaire.

ID2 a maintenu sa note ECOVADIS de 80/100 pour l'évaluation sociale.

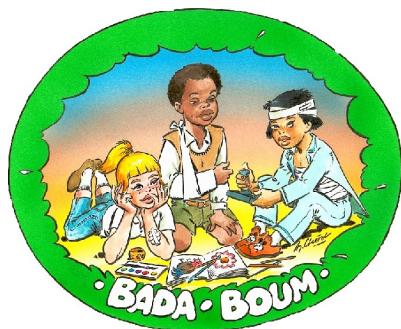
Objectif	Résultat
Ecovadis 80/100	Ecovadis 80/100 



# Mécénat

*Depuis la création d'ID2, l'Humain est au cœur des préoccupations de nos dirigeants et c'est tout naturellement qu'ils ont souhaité s'impliquer dans des actions sociales.*

*En adéquation avec nos valeurs qui sont notamment l'accompagnement et la proximité, ID2 s'engage auprès de l'association Badaboum d'Orléans.*



BADABOUM est une association créée il y a 15 ans par des salariés du service pédiatrique de l'hôpital d'Orléans, où 17 000 enfants sont pris en charge en moyenne chaque année. Le but de l'association est d'améliorer le quotidien des enfants hospitalisés qui parfois se retrouvent seuls à l'hôpital, sans leurs parents. BADABOUM intervient par le biais d'actions pédagogiques qui expliquent aux enfants les soins et les actes médicaux qui leur seront prodigués, mais également par le biais d'actions ludiques et distrayantes afin de diminuer le stress lié à l'hospitalisation.

ID2 a participé au projet de création de films de quelques minutes permettant de sensibiliser les enfants sur les actes médicaux qui leur seront apportés. Ces films sont diffusés auprès des jeunes patients au moyen de tablettes tactiles qui ont été offertes à l'association par ID2 et réparties entre différents services pédiatriques. A ce jour, la société de production Monkyshot a réalisé gracieusement 3 films sur les thèmes de la prise de sang, les poses de tractions et la ponction lombaire. Ces sujets sont présentés de manière ludique à l'aide de la marionnette « Boum Boum ».

Au-delà du don matériel, ID2 s'engage aux côtés de Badaboum en leur apportant, tout au long de l'année, le support technique nécessaire au bon fonctionnement des tablettes tactiles et plus généralement la gestion de tout problème informatique qu'ils pourraient rencontrer dans le cadre de leurs activités.

En 2018, ID2 porte un projet de réalité augmentée au service de la rééducation des enfants du centre hospitalier d'Orléans. Les jeunes patients sont plongés dans une chasse aux trésors dans les couloirs du service pédiatrique. Grâce à la réalité augmentée, ils remarquent avec moins d'appréhensions après une opération par exemple.





LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE VENDREDI 8 FÉVRIER 2015 9

## Orléans → Vivre sa ville

**SANTÉ** ■ À l'hôpital, un jeu de réalité augmentée sur tablette permet aux patients de retrouver leur motricité

# Une chasse au trésor pour remarcher

**Cette innovation a une visée thérapeutique. L'achat de l'équipement a été rendu possible grâce à la générosité d'une société implantée à Saran.**

**Marie Guilbot**  
marie.guilbot@centrefrance.com

**S**aviez-vous qu'on pouvait croiser des perroquets et des monstres marins dans les couloirs de l'hôpital d'Orléans ? Ils se baladent surtout dans le service de chirurgie pédiatrique. Ils jaillissent du petit écran et emmènent les enfants dans une fabuleuse chasse au trésor !

Tablette en main, accompagnée de l'éducatrice et de la kiné, Mathilde, 8 ans, avance dans le couloir avec ses deux béquilles et sa jambe plâtrée. C'est la troisième fois qu'elle fait le parcours et le maîtrise bien. Il faut scanner des bornes fixées au mur du couloir (par un scratch et donc amovibles) et résoudre des énigmes grâce à des indices.

**Aider au soin**  
Des personnages colorés apparaissent à l'écran par la magie de la réalité augmentée, un rébus, une

**BIENFAITS.** Grâce à l'aspect ludique du jeu sur tablette, les patients osent marcher et sortir de leur isolement. PHOTO U.C.

voix retentit parfois... L'enfant est vite pris dans l'histoire et en oublie sa douleur ou son appréhension. Il marche, d'étape en étape, jusqu'au trésor enfermé dans un coffre ! Cet outil ludique est uti-

lisé, avant tout, pour aider au soin.

Une innovation née d'une rencontre entre un entrepreneur, Stéphane Cordier, directeur général délégué de la société d'informatique ID2 (qui a une

antenne à Saran), et l'association Badaboum qui égale le quotidien des jeunes malades au CHR d'Orléans.

« Il y a 2 ans et demi, j'ai entendu parler de Badaboum et j'ai voulu aider l'association. Je voulais

être dans le concret, que ce soit utile et en lien avec notre activité. À l'époque, on a financé cinq tablettes pour visionner les films de dédramatisation des soins », explique-t-il. Mais la société souhaite s'engager dans la durée. « À une

**Un jeu paramétré et simplifié**  
Bénédictine Poli a rapidement une idée : « J'ai pensé que ça pourrait aider les enfants à se lever, à bouger et sortir de leur chambre après leur opération. Je voulais quelque chose de pédagogique, qui aide au soin ».

La société ID2 a recherché un jeu déjà existant et l'a paramétré, simplifié. Elle a aussi financé deux tablettes supplémentaires pour un total de 4.000 euros environ.

Stéphane Cordier est venu sur place, mercredi, pour voir l'usage qui en était fait : « Je suis content de cette réussite et de l'utilité de ce jeu. C'est un projet pédagogique très chouette avec une équipe passionnée et très investie ». Et qui n'a sûrement pas fini d'avoir de bonnes idées !

**Badaboum.**  
<http://badaboum-orleans.fr>

Consulter l'article complet sur le site internet de [la République du Centre](http://la-republique-du-centre.fr)



# Environnement

*Nous avons mis en place une politique afin de mieux maîtriser notre consommation dans le but de la réduire et par conséquent de mieux respecter l'environnement. Cela passe par une sensibilisation de l'ensemble des salariés, acteurs de la chaîne de consommation mais aussi par un maintien des efforts et des résultats obtenus en 2018. Notre objectif pour 2019 était de maintenir nos efforts en matière environnementale et achats responsables afin d'augmenter nos notations ECOVADIS obtenues l'an passé.*

## Nos engagements éco-responsables

### GESTION DES DECHETS

#### Limiter la production des déchets

- Adopter au niveau de chaque service, un plan de classement unique (papier et numérique sur serveur) afin d'éviter les dossiers multiples.
- Favoriser la circulation des documents plutôt que leur duplication systématique à tous les personnels concernés.
- S'organiser pour systématiser les impressions et photocopies en recto-verso.
- Remplacer les imprimantes individuelles par des copieurs numériques, imprimantes connectés en réseaux (réduction très importante du coût d'impression), permettant par ailleurs les impressions recto-verso, avec des boîtes individuelles.
- Eviter l'impression systématique des mails et des documents en versions provisoires,
- Utiliser la fonction « aperçu » avant d'imprimer,
- Utiliser en brouillon les papiers déjà imprimés sur une face,
- Réutiliser les fournitures en état correct (chemises, boîtes-archives, ...).
- Dématérialiser les fiches de paies
- Privilégier l'utilisation de tasses réutilisables
- Supprimer les gobelets et touillettes plastiques remplacés par des gobelets compostables et touillettes en bois
- Rechercher une valorisation du matériel informatique réformé (idem mobilier ou autre) auprès d'associations ou d'entreprises spécialisées.
- Mettre en place la signature électronique des contrats clients et des

## Trier les déchets

S'organiser pour trier au plus près de la source :

- Prioritairement les papiers, grâce aux cartons de récupération dans les bureaux,

Nous avons fait le choix de recycler notre papier de bureau en faisant appel à CEDRE, un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail réservé aux personnes en situation de handicap et visant l'insertion ou réinsertion sociale et professionnelle). Choisir CEDRE est plus qu'une démarche écoresponsable. C'est également un engagement en faveur de l'emploi solidaire. CEDRE nous accompagne également dans nos désarchivages annuels.



Les bénéfices environnementaux liés au recyclage du papier en 2019 représentent environ :

4 Arbres sauvés, 6 900 litres d'eau économisés et 126Kg de CO2 préservés (cf bilan de recyclage en annexe)

- les cartons, les bouteilles plastique, le verre, les piles, les cartouches d'encre, les néons et si possible le polystyrène, les bouchons, etc., en installant des bacs de récupération dans des emplacements définis.
- Rechercher des opérateurs sérieux pour la collecte et le recyclage, en s'assurant de la valorisation effective des déchets (se renseigner également auprès des services ou structures voisines pour s'organiser en commun).

## LES ACHATS DE BIENS ET SERVICES

### Coursiers

Pour les courses sur Paris et la banlieue parisienne, privilégier les coursiers à vélo.

### Fontaines à eau

Nos fontaines à eau sont raccordées sur le réseau d'eau potable .

### Biens

- Définir avant tout achat les besoins réels.
- Privilégier l'achat ou l'utilisation de produits éco-labellisés notamment pour les produits d'entretien
- Privilégier l'achat de produits économes en énergie (étiquette énergie) : matériel informatique plus performant, ampoules basse consommation.

- Éviter l'achat de produits contenant des solvants, des résines, à base d'éthers de glycol (peinture, colle, vernis...) ; préférer les produits et matériaux naturels : le bois éco-certifié FSC ou PEFC (gestion durable des forêts) aux plastiques,...
- Privilégier l'achat de produits solides, durables et rechargeables (stylos, marqueurs,...).
- Recourir aux achats et marchés groupés (négociations groupées mais commandes séparées).
- Privilégier l'achat de produits issus du commerce équitable.
- Systématiser la réflexion, dès l'étape de l'achat, sur la prise en compte de la fin de vie des produits.
- Choisir des fournisseurs offrant un service de reprise des produits en fin de vie (marque « retour » déposée par l'ADEME).
- Comparer la location et l'achat du matériel. La location offre souvent des avantages : matériel plus performant, service entretien de qualité, gestion de fin de vie,...

#### DIMINUER LES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE LIÉS AUX TRANSPORTS

- Encourager les salariés à utiliser les transports en commun.
- Faciliter la mise en place du covoiturage entre salariés du siège.
- Favoriser le transport en commun (train principalement) pour les déplacements lointains.
- Utiliser des véhicules d'entreprise consommant peu de carburant et rejetant peu de CO<sup>2</sup>.
- Favoriser les téléconférences avec les clients afin d'éviter des déplacements inutiles.



## GESTION DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU

### L'énergie

- Utiliser des appareils (écrans, imprimantes, PC...) à faible consommation en électricité (respectant les normes Energy Star 5.0),
- Utiliser des lampes à économie d'énergie : nos bureaux sont équipés de luminaires LED uniquement
- Privilégier l'éclairage naturel en orientant les bureaux et plans de travail à proximité des fenêtres.
- Ne pas allumer systématiquement tous les équipements électriques en entrant dans un bureau.
- Éteindre les lumières dans les bureaux, les lieux de circulation et les pièces dès lors qu'il n'y a plus personne et couper l'alimentation électrique des appareils lorsqu'ils ne sont plus en service.
- Programmer la GTC de manière à éviter de surchauffer les bureaux.
- Couper la climatisation en quittant son bureau le soir ou avant un week-end ou des congés (système GTC programmé afin de couper automatiquement la climatisation et les éclairages la nuit et le week-end)
- Fermer les portes des bâtiments, des couloirs et celles des bureaux, le soir ou lors d'absences prolongées.
- Ne pas ouvrir les fenêtres sans avoir au préalable coupé son chauffage (coupure automatique de la climatisation lors de l'ouverture des fenêtres)
- En été, utiliser les stores pour limiter la pénétration du soleil et aérer en début de matinée.

### L'eau

- Ne pas laisser couler l'eau et limiter le débit aux besoins réels.
- Utiliser à bon escient les chasses d'eau à double débit (3/6 l).
- Signaler les fuites d'eau.
- Ne pas rejeter dans le réseau d'évacuation n'importe quel produit.
- Limiter les quantités de produits de nettoyage aux stricts besoins en respectant les doses prescrites et les utiliser à bon escient.

## Notre Charte achats responsables

ID2 a défini 7 principes majeurs de comportement à respecter systématiquement pour être un acheteur éco responsable :


- Eviter les articles à usage unique (favoriser les produits réutilisables ou à base de matériaux recyclés),
- Pour exemple, nous avons privilégié l'achat de stylos ID2 réalisés à base de bouteilles recyclées.
- Choisir des équipements en fonction de leur consommation en eau, en énergie, consommable (cartouches d'encre, ...),
- Vérifier systématiquement l'étiquetage environnemental des produits et en particulier les eco labels (ou NF environnement) ou pour les fournisseurs la certification ISO14001,
- Tenir compte de la distance et du moyen de transport des marchandises achetées et privilégier des fournisseurs locaux,
- Privilégier les fournisseurs issus d'une filière éthique ou du commerce équitable,
- Réduire les délais de paiement des fournisseurs,
- Sensibiliser nos partenaires et fournisseurs à adopter aussi une démarche de développement durable, que ce soit dans le respect des règles internationales du travail (OIT) et le bannissement du travail des enfants mais aussi dans la préservation de l'énergie, l'eau et les autres ressources naturelles, la réduction des déchets et la minimisation des émissions de gaz à effet de serre ainsi que celles de substances portant atteinte à l'environnement et à la santé.



## Nos résultats

Grâce à tous ces engagements, ID2 a élevé sa **note ECOVADIS à 70/100 pour l'environnement**. ID2 se situe à ce jour dans **le TOP 6%** des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier.

ID2 a obtenu une **note ECOVADIS de 60/100 pour les achats responsables**. ID2 se situe à ce jour dans **le TOP 6%** des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier.

Objectif	Résultat
Ecovadis 60 /100	Ecovadis 70/100 



# Ethique

## Lanceur d'alerte

La Loi n°2016-1691 dite « Loi Sapin 2 » du 9 décembre 2016, relative à la transparence et à la lutte contre la corruption, a créé une protection au profit du lanceur d'alerte, en imposant aux entreprises de plus de 50 salariés de mettre en place des procédures de recueil des signalements émis par les salariés ou par des collaborateurs extérieurs et occasionnels.

**Le lanceur d'alerte** est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi :

- ✦ Un crime ou un délit,
- ✦ Une violation grave et manifeste
  - D'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France,
  - D'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement,
  - De la loi ou du règlement,
- ✦ Ou une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général, Dont elle a eu personnellement connaissance.

Dans ce cadre, ID2 fait appel à un prestataire extérieur, **WhistleB**, afin de gérer les signalements des collaborateurs via une plateforme internet.

En effet, vous avez un rôle important à jouer et devez évoquer vos préoccupations si vous soupçonnez un acte répréhensible ne se conformant pas à nos directives relatives à l'éthique. Cela nous donne la possibilité de prévenir ou de corriger tout acte répréhensible.

En cas d'inquiétude liée à un comportement non conforme à nos valeurs et à notre éthique et qui pourrait être préjudiciable à notre entreprise ou bien à la vie ou à la santé d'une personne, nous vous encourageons en premier lieu à contacter votre responsable. Si vous pensez ne pas pouvoir nous faire part de votre identité, vous pouvez évoquer votre préoccupation de manière anonyme, en utilisant notre canal de communication des lanceurs d'alerte.

## Notre Charte éthique des affaires

Dans sa démarche de développement durable, ID2 a défini les règles de déontologie à respecter concernant la conduite d'affaires. Elles constituent le socle de nos repères et de nos responsabilités vis-à-vis de tous les collaborateurs du groupe ainsi qu'aux représentants, mandataires, consultants et autres prestataires externes amenés à agir pour le compte du Groupe ou de ses différentes entités.

Les règles rappelées dans cette Charte, qui ne sauraient être considérées comme limitatives, devront être suivies par chaque collaborateur dans le cadre de ses activités professionnelles. Enfin, un certain nombre de ces règles résultent d'obligations juridiques et réglementaires, dont le non-respect serait susceptible d'engager la responsabilité civile, voire pénale, du ou des contrevenant(s). Chaque collaborateur du Groupe se doit d'appliquer, dans la limite de ses fonctions et de ses responsabilités, les règles énoncées ci-après.

### **Les principes de conduite d'affaires :**

- Appliquer à tous les domaines les lois et règlements en vigueur où nous exerçons nos activités.
- Conduire nos affaires selon les plus hauts standards d'honnêteté, d'intégrité et d'équité, conformément aux principes du Global Compact.
- Respecter les règles de la libre concurrence, avec plus précisément l'interdiction de toute entente illicite entre concurrents ayant pour objet la fixation directe ou indirecte des prix.
- Etablir des relations équitables sur le long terme avec nos clients.
- Mettre nos compétences au service d'une exigence permanente d'amélioration de notre réponse aux clients pour élaborer des solutions innovantes et toujours mieux adaptées à leurs besoins.
- Offrir à nos fournisseurs, partenaires et sous-traitants des opportunités de succès, dans un cadre compétitif, ouvert et loyal, mais également dans un esprit de collaboration et de partenariat et de bénéfice réciproque.
- S'abstenir d'occuper un poste, ou une fonction, ou de détenir un intérêt financier au sein d'une organisation qui serait un concurrent, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial du Groupe ID2, dès lors que les fonctions exercées permettraient d'avoir une influence sur la relation, sauf si la prise d'intérêt est effectuée par l'achat de titres cotés dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres, et dans le respect des règles interdisant l'utilisation d'informations privilégiées.



**Le « Comité Éthique » :**

- La Direction du Groupe ID2 est garante auprès de ses clients du respect des valeurs et de ses principes inscrits dans la Charte de Conduite d’Affaires. Elle reçoit pour cela l’assistance d’un Comité Éthique indépendant.
- Le Comité Éthique a la possibilité d’émettre des avis en vue de changer ou de modifier la Charte, notamment en fonction de l’évolution de la loi, de la réglementation ou des valeurs du Groupe (*le cas échéant, après avis des instances de représentation du personnel*).

**Diffusion de la charte :**


- La présente charte est remise à chaque collaborateur du Groupe et à tout nouvel embauché afin qu’il en prenne connaissance.
- Sa remise au collaborateur vaut l’engagement d’être toujours très attentif aux valeurs du groupe et d’en respecter scrupuleusement l’éthique.

**Résultats :**

Nos objectifs ont été atteints car :

- 100% de nos collaborateurs en sont signataires,
- Aucune action de corruption n’a été soumise ou relevée par le comité éthique,

ID2 a maintenu sa note ECOVADIS de 70/100 pour l’évaluation éthique des affaires.

Objectif	Résultat
Ecovadis 70 /100	Ecovadis 70/100 

## Pour conclure ...

ID2 a réalisé durant l'année, des actions et des projets encourageants qui viennent renforcer la démarche entreprise pour faire appliquer les 10 principes. Pour ce nouvel exercice, nous allons continuer à parfaire notre démarche RSE tout en continuant à la mesurer à l'aide de la société ECOVADIS. Notre objectif est de rester dans le top 10% des fournisseurs évalués dans notre catégorie de métier en maintenant un niveau « avancé ». Afin d'y parvenir, de nouvelles actions seront posées, notamment en matière d'amélioration de la gestion des achats et des mesures en matière d'éthique.

Depuis le 22 juin 2020, ID2 s'est rapproché du [Groupe Tibco](#). La mission du groupe est de garantir un monde numérique durable en prenant soin de l'économie, de l'humain et de la planète.

Avec Tibco nous avons désormais pour ambition de devenir la première ESN Eco-responsable Française.

# Annexe 1 : Rapport annuel Ecovadis

ecovadis

Vue d'ensemble de la performance RSE - Détails du EV Score™

## ID2 SA (GROUP)

Levallois Perret - France | Programmation informatique; conseils et activités connexes

Date de publication : 29 juin 2020

Valable jusqu'au : 29 juin 2021



**74** / 100  
99ème  
percentile

### VUE D'ENSEMBLE DE LA PERFORMANCE RSE

#### Détail du score

Performance RSE ● Insuffisante ● Partielle ● Modérée ● Avancée ● Excellente — Score moyen



#### Répartition des scores globaux



#### Comparaison des scores de thème



\* Vous recevez ce score/cette médaille sur la base des informations communiquées et des news mises à la disposition d'EcoVadis au moment de l'évaluation. Si des informations ou des circonstances changent sensiblement au cours de la période de validité de la fiche d'évaluation/médaille, EcoVadis se réserve le droit de retirer temporairement la fiche d'évaluation/médaille de l'entreprise, afin de réévaluer et de publier/octroyer éventuellement une fiche d'évaluation/médaille révisée.



# Annexe 2 : Rapport de recyclage Cèdre 2019







## Bénéfices Environnementaux

ID2-LP - tous sites - année 2019




En 2019, vos collectes ont permis de :



### Detail par mois

Période	Poids (tonnes)				
Janvier	0,00	0	0	0	0
Février	0,02	0	660	12	88
Mars	0,01	0	240	4	32
Avril	0,03	1	1 020	19	136
Mai	0,01	0	360	7	48
Juin	0,00	0	0	0	0
Juillet	0,03	0	840	15	112
Aout	0,04	1	1 260	23	168
Septembre	0,02	0	540	10	72
Octobre	0,02	0	540	10	72
Novembre	0,02	0	540	10	72
Decembre	0,03	1	1 020	19	136

### Historiques annuels

Année	Poids (tonnes)				
2012	0,17	3	5 040	92	672
2013	0,27	5	8 040	147	1 072
2014	0,36	6	10 680	196	1 424
2015	0,32	5	9 540	175	1 272
2016	0,22	4	6 480	119	864
2017	0,23	4	7 020	129	936
2018	1,02	17	30 600	561	4 080
2019	0,23	4	6 900	127	920
2020	0,07	1	2 100	39	280

Comment sont calculés ces données ?

Toutes les valeurs affichées ici sont basées sur les collectes opérées pour votre compte, sur la période et le périmètre choisi. Il s'agit en particulier des collectes de papier, sous toutes ses formes (brut, broyé, confidentiels) et de carton.

Sur ces tonnages, sont appliqués les ratios communément admis dans le secteur, notamment par l'ADEME. Ainsi, 1 tonne de papier recyclé permet de :

- préserver 17 arbres
- économiser 30 000 litres d'eau
- réduire les émissions de CO2 de 550 Kg
- ne pas consommer 4000 KW/H





by  tibco

---

### Votre contact

Pour toute question relative à la RSE chez ID2,  
Nous vous invitons à contacter Sabine RANGUIN

68 rue marjolin, 92300 Levallois-Perret  
Tel : 01 41 05 17 16  
[sabine.ranguin@id-2.fr](mailto:sabine.ranguin@id-2.fr)